



Rapport de gestion 2019

Sommaire

Préavis n° 03/2020 – rapport de gestion 2019.....	p.	2
Organigramme.....	p.	3
Éditorial de Monsieur Jean-Paul Demierre, Président du Comité de direction.....	p.	4
Éditorial de Monsieur Raphaël Cavin, Commandant de police.....	p.	5-7
Conseil intercommunal	p.	8
Comité de direction – Composition - résumés des décisions – séances de direction	p.	9-11
Localisation des postes	p.	12
Ressources humaines	p.	13-15
Formation – Professionnelle - Académie - Continue.....	p.	15-17
Promotions et assermentations	p.	18-19
Objectifs et axes principaux de prévention	p.	20-23
Actions spécifiques - Sur le site de manifestations d'importance – Sur le domaine public.....	p.	24-25
Formation et prévention liées au milieu scolaire.....	p.	26-27
Activités de police – Unités d'intervention – Unité de proximité.....	p.	27-28
Décompte des heures effectuées sur les communes.....	P.	29
Décompte des heures d'intervention.....	p.	30
Décompte des heures de prévention – visibilité policière.....	P.	31
Police administrative.....	p.	32-33
Office du stationnement – Radars – Gestion du trafic.....	p.	34-36
Office du stationnement – Assistants de sécurité publique.....	p.	37
Office du stationnement – Bureau du radar – Commission de police.....	p.	38-40
Signalisation et marquage.....	p.	41
Événements particuliers et prestations à tiers.....	p.	42-45
Statistiques générales.....	p.	46-49
Perspectives 2020.....	p.	50

**Préavis n° 03/2020
du Comité de direction
au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c) ;
- du Règlement du Conseil d'État du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;
- du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux du 19 août 2016 (art. 86) ;

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion durant l'exercice 2019.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

**le Conseil intercommunal de
l'Association Police Lavaux**

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2018,
Vu le rapport de la Commission de gestion,

décide

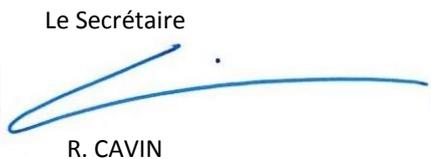
d'approuver la gestion relative à l'exercice 2019 et d'en donner décharge au Comité de direction.

Approuvé en séance du CODIR du 5 mars 2020

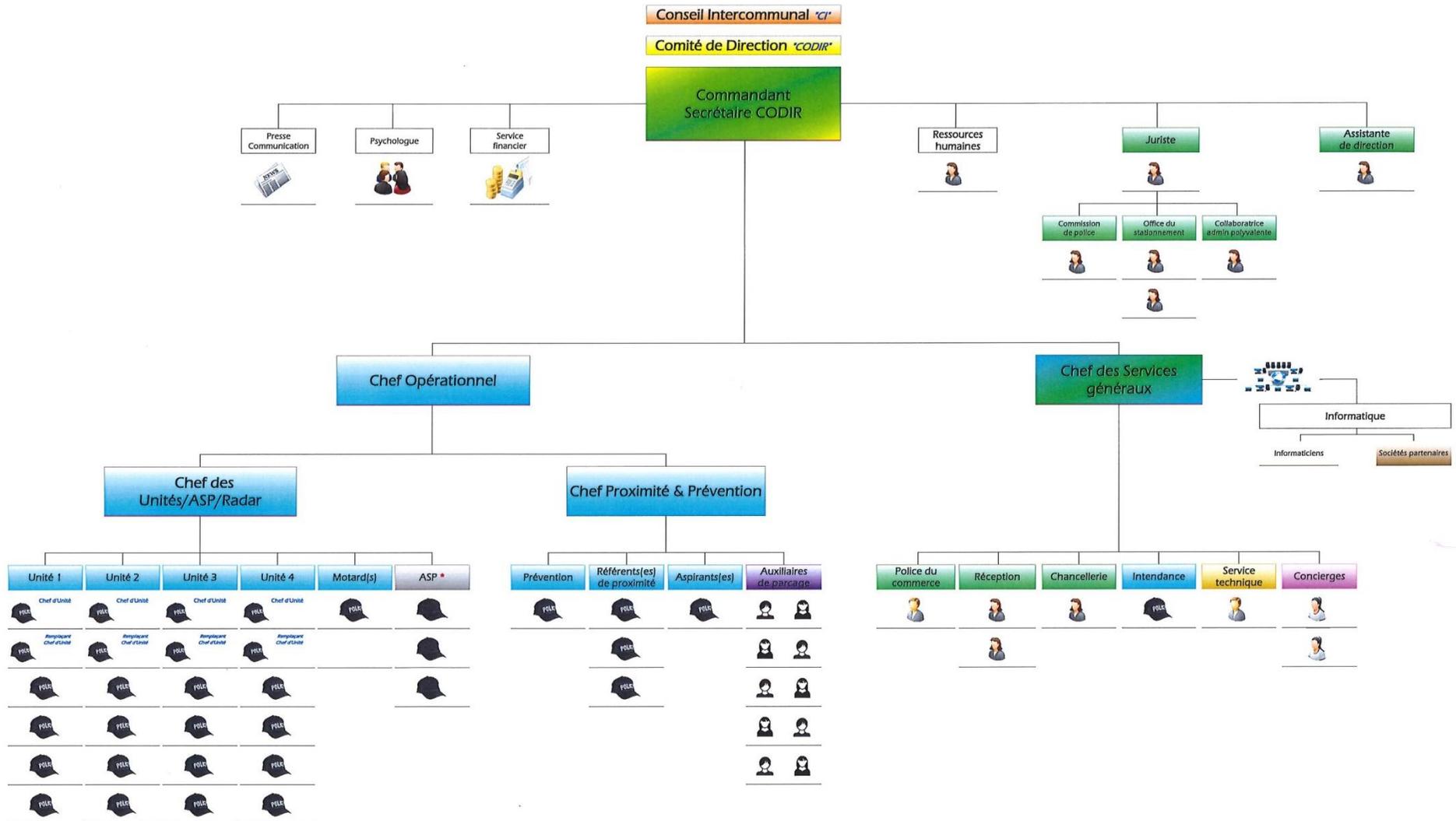
AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION


Le Président
J.-P. DEMIERRE



Le Secrétaire

R. CAVIN

Organigramme de l'Association Police Lavaux



**Éditorial de Monsieur Jean-Paul Demierre,
Président du Comité de direction**

Bilan 2019

Mesdames, Messieurs,

Les trois grands faits marquants de l'année 2019 au sein de l'APOL ont été les suivants :

Premièrement, le remplacement de notre commandant : le Major Cavin, en place depuis le 1er octobre 2019, a déjà démontré que nous pouvons compter sur un professionnel de grande qualité.

Deuxièmement, l'entrée en vigueur de la classification des fonctions et échelle des salaires : ce travail conséquent effectué en collaboration avec la commission du personnel et une délégation des membres du Codir a abouti avec succès. Nous remercions vivement toutes les personnes impliquées dans ce processus.

Troisièmement, le règlement intercommunal de police a été accepté, moyennant quelques modifications et spécificités locales, par la plupart des Conseils des communes partenaires.

Hormis les statistiques toujours très intéressantes au sujet du bon fonctionnement de notre association, vous trouverez également dans ce rapport les différents travaux effectués par le CODIR, la commission de gestion et le Conseil Intercommunal. Tous ces intervenants ont accompli un travail remarquable.

En 2020, certaines nouveautés feront leur apparition. L'APOL étant une police de proximité, il nous paraît opportun de mettre en place une communication relative à nos actions. En effet, si les citoyens et citoyennes ont des droits et des devoirs, ils ont également le droit de savoir.

C'est également l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui s'impliquent au sein de l'association et contribuent à sa bonne marche.

Au nom des autorités politiques, nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne lecture.

Éditorial de Monsieur Raphaël Cavin, Commandant de police

« La valeur est à l'action ce que, biologiquement, la lumière est à la vie. », Jean Bédard

L'année 2019 aura été une année charnière pour l'Association Police Lavaux (APOL). En effet, elle a notamment connu l'avènement du nouveau statut du personnel et d'une grille d'évolution des carrières rendant ainsi le corps de police plus attractif, la prise de nouveaux locaux administratifs, la nomination du sousigné en qualité de nouveau Commandant ainsi que le départ en retraite de son Commandant historique, le lieutenant-colonel Chollet.

La passation de commandement du 28 novembre 2019 marque une étape importante. Le nouveau Commandant découvre une police de proximité profondément engagée pour sa région, sa population et ses autorités. Le corps de police est constitué de femmes et d'hommes d'une grande valeur, sachant placer l'intérêt collectif avant tout, faisant bloc derrière la devise cardinale de l'APOL : « *Servir & Protéger* ».

La notion de protéger est relativement simple à appréhender ; il s'agit en effet de préserver l'intégrité des personnes et des biens. Le sens du verbe « servir » est plus complexe. Empreint de rigueur et d'obligations, il induit une notion de sacrifice, de discipline et d'une certaine noblesse. Servir qui ou servir quoi ? Les intérêts ou les besoins des uns ne sont pas forcément similaires à ceux des autres. C'est précisément là que la prévention et la répression propres à l'action policière s'entrechoquent et parfois s'opposent. Le policier travaille quotidiennement dans cette antinomie avec, comme uniques repères, le droit, son éthique personnelle et ses valeurs. Dans ce contexte, le rôle d'un Commandant se doit de maintenir l'alignement des valeurs et des actions. Le sens développé des valeurs est à l'action policière ce que la chlorophylle est aux végétaux : vital.

Si un rapport de gestion retrace un temps passé, je tiens toutefois à dire quelques mots sur notre avenir. Un nouveau Commandant doit être porteur de changement. Comme le disait Albert Einstein « *La folie est de toujours se comporter de la même manière et de s'attendre à un résultat différent.* ». L'APOL va donc progressivement muter. Pour ce faire, elle s'est fixée les principes généraux suivants :

- L'APOL est une police régionale de proximité :
 - La proximité s'exerce dans tous les domaines d'activité du service. Elle s'accomplit au contact direct de la population et des autorités politiques sur l'ensemble des communes partenaires.
 - La police de proximité se traduit par une grande visibilité, de la proactivité et une importante disponibilité pour le citoyen, essentiellement lors de patrouilles pédestres.
 - Notre service est un partenaire incontournable. Il est pleinement intégré au tissu régional.
- Les cadres et les collaborateurs sont fiables, impliqués et disciplinés. Ils agissent avec transparence et équité :
 - Ils disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent.
 - Ils communiquent activement sur leurs actions et sont à l'écoute de la population.
 - Même fermes, leurs interactions sont empreintes de respect, de proportionnalité et de tolérance.
 - Ils recherchent, proposent et mettent en œuvre activement des solutions adaptées.
 - Tous ont pleinement conscience du rôle essentiel qu'ils ont au sein de l'entreprise et de l'image de cette dernière.
 - Les cadres de tout niveau assument pleinement et courageusement leurs responsabilités. Ils sont garants du bon fonctionnement et de la qualité des prestations de leur entité.
- Les missions attribuées sont exécutées avec discernement, célérité et professionnalisme.
- Les actions de l'APOL répondent à des priorités et à des besoins identifiés :
 - Les actions répressives répondent à une nécessité identifiée en prenant en compte les spécificités locales.
 - Le sens des actions est énoncé et explicité afin de susciter l'adhésion de la population.

Notre succès dépend d'un travail collectif de l'ensemble des cadres et des collaborateurs et d'un appui inconditionnel de notre Comité de direction que je tiens à remercier vivement pour l'excellente collaboration et la confiance témoignée.

Votre serviteur

Discours Cdt Cavin – Cérémonie de passation de Commandement du 28 novembre 2019

Mesdames, Messieurs, En vos titres, grades et fonctions,

Plus habitué à la pénombre de la police judiciaire, ma prestation sous les projecteurs n'est donc ni innée ni totalement acquise. S'agissant de mon accent, je n'y peux rien non plus. Je vous remercie d'avance pour votre indulgence.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre présence qui témoigne de votre attachement à notre corps de police. C'est avec un grand plaisir que l'Association Police Lavaux (APOL) vous accueille pour honorer son passé, célébrer le moment présent et embrasser notre avenir.

Je tiens à débiter mon propos par des remerciements. En premier lieu, je remercie mon Comité de Direction pour la confiance témoignée. Il a dû résoudre la difficile équation de la succession du lieutenant-colonel Chollet, lequel a fait valoir ses droits à la retraite après 20 ans de bons et loyaux services. Je veux dire à mon Comité directeur que c'est bien côte à côte que nous nous efforcerons quotidiennement d'atteindre notre objectif central qui est de répondre aux besoins sécuritaires de l'ensemble de la population de notre magnifique région.

Pour clore cette introduction, je tiens également à adresser des salutations particulières à deux de mes anciens patrons, auprès desquels j'ai eu la chance de parfaire mes armes en matière de conduite de personnel, d'abord comme commissaire à la Police fédérale puis comme Chef de Corps à la Police Nord Vaudois. Merci donc à Yanick Favre, chef de la Division Criminalité Economique à la Police fédérale ainsi qu'au lieutenant-colonel Pascal Pittet, Commandant de la Police Nord Vaudois.

Ce soir, c'est avec fierté, humilité et détermination que je reprends formellement la direction de l'Association Police Lavaux. Pleinement conscient des enjeux et des attentes, tant internes qu'externes, je m'appête à relever ce formidable défi que représente le devenir de l'APOL.

Il s'agira notamment d'œuvrer pour maintenir l'excellente qualité de vie qui prévaut sur notre secteur, de préserver un haut degré de sécurité et de prestations pour toutes les communes partenaires mais également de faire rayonner l'APOL au sein des Polices Communales Vaudoises et, de manière plus large, au sein de l'Organisation policière vaudoise.

Il s'agira pour moi de conduire dans le changement permanent en positionnant le corps de police plus encore dans son rôle central de police régionale moderne et ce, dans un paysage policier en constante mutation.

La sécurité est un bien collectif qu'il s'agit de préserver et cultiver sans jamais perdre de vue que notre raison d'être est la sécurité de nos citoyens et, de manière générale, l'intérêt collectif.

Un service de police n'a pas de vocation propre. Il n'est qu'un outil au service du plus grand nombre qui permet de maintenir notre qualité de vie, notre liberté, notre autonomie et garantir le bon développement de notre société, qu'il soit économique ou social.

Ma vision de l'APOL est un service de sécurité publique de proximité, connu et reconnu de tous, tant sur un plan régional que cantonal. Cela implique de travailler conjointement, main dans la main, avec l'ensemble de nos partenaires dans le respect des spécificités régionales et dans un fragile équilibre entre autonomie et collaboration accrue.

Dans ce contexte, le rôle du Commandant sera de fédérer l'ensemble de son service, de s'assurer que toutes les collaboratrices et collaborateurs cheminent dans la même direction, de faire en sorte que toutes et tous connaissent les objectifs de l'entreprise et demeurent concentrer sur leurs atteintes. Au besoin, ce commandant devra corriger le cap, définir des étapes intermédiaires, rappeler les règles du jeu et modifier la dynamique de groupe. Il doit être le guide sur les routes, ponctuellement sinueuses, qui tendent au but, à la vision. Il doit insuffler le courage, la motivation et la cohésion. Je souhaite être ce commandant.

Bien que passablement préservé, notre mode de vie est immanquablement appelé à évoluer dans les prochaines années avec son lot d'insécurités, de fragilités, de nouvelles menaces mais également de nouvelles opportunités. Les mutations du monde nous poussent à nous réinventer perpétuellement, à mieux planifier et à plus anticiper. Nous saurons nous y adapter avec agilité en exigeant le meilleur et en nous préparant au pire.

Toutefois, il s'agira de déterminer ce que nous sommes prêts à investir, à consentir, pour ne pas subir notre avenir, pour toujours délivrer la juste réponse à la réelle menace. L'immobilisme, l'autosatisfaction, l'isolement et le manque de vision stratégique seront nos pires ennemis face à l'incertitude de demain.

Si nous sommes réunis ce soir, c'est certes pour une cérémonie officielle et solennelle, mais d'abord pour honorer la très belle carrière du lieutenant-colonel Chollet, qui à l'instar de sa carrure, en impose. Une passation de commandement, c'est d'abord la fête de celui qui part.

Durant ces dernières semaines, j'ai eu l'opportunité de découvrir un grand professionnel, un fin stratège, un inconditionnel optimiste et un pragmatique. Mais c'est avant tout un humaniste, profondément attaché aux gens, soucieux de leur bien-être, cherchant toujours à voir ce qu'ils ont de bon en eux.

Cher Eugène, tu auras indéniablement et durablement marqué non seulement le corps de police mais également l'entier d'une région. Nous ne pouvons que t'en être infiniment reconnaissants. Si tu me permets cette digression humoristique, l'année 2019 aura donc vu deux empereurs prendre leur retraite, celui du pays du soleil levant et celui dont le soleil ne se couche jamais sur ses terres. Ton engagement durant plus de deux décennies à la tête d'un corps de police donne tout son sens à la conjonction des devises : Servir, Protéger & Disparaître. Plus qu'un Commandant entrepreneurial, tu auras été un véritable bâtisseur.

Je tiens à terminer mon propos par des remerciements appuyés à l'ensemble du personnel de l'APOL, civil et uniformé, pour le travail accompli à ce jour. Aussi motivé qu'il puisse être, un Commandant n'est rien sans des cadres pleinement conscients de leurs hautes responsabilités et rien non plus sans des collaborateurs profondément engagés.

La grandeur d'un corps de police tient plus de la volonté de sa direction d'œuvrer inlassablement pour le bien commun et de la grande valeur de ses collaborateurs, que de la simple mécanique du nombre. La somme des talents qui composent l'APOL est indéniablement supérieure à la simple somme de ses individualités.

Et pour clore, je veux dire au corps de police que notre cheminement sur les routes du succès nécessitera de l'engagement personnel, de la résistance, une grande loyauté et un sens développé du devoir. « Le chemin que nous emprunterons sera aussi important que le but de notre voyage. »

Je vous remercie encore pour votre présence ce soir et vous souhaite une bonne suite de cérémonie.

Conseil intercommunal

Composition

Lutry : 10 membres

- Bonjour Pierre
- Buche Thierry
- Chappuis Charles
- Clerc Charlotte
- Desaulles Catherine
- Hofer Vincent
- **Paschoud Olivier - Président**
- Perret Claude
- Rappaz Mical
- Ricci Bovier Claudia (*jusqu'au 31.10.2019*)
- Paturel Jacques (*dès le 31.10.2019*)

Bourg-en-Lavaux : 5 membres

- Esseiva Nathalie
- Gross Florence
- Hug Emmanuel
- Marti Urs
- Rey Yvan

Rivaz : 1 membre

- Huser Natacha

Chexbres : 3 membres

- Mertes Ursula
- Stocco Sandra
- Vurlod Martial

Saint-Saphorin : 1 membre

- Jufer Hansruedi

Puidoux : 3 membres

- Chappuis Gérald
- Chevalley Matthieu
- Cossy Marc-André

Secrétaire (hors conseil) :

- Monsieur Michel Guex

Séances annuelles

Le Conseil intercommunal de l'Association s'est réuni les :

- 2 mai 2019
- 4 juillet 2019
- 19 septembre 2019
- 31 octobre 2019.

Lors de dites séances, il a approuvé les préavis n° :

- 01/2019 Comptes 2018
- 02/2019 Rapport de gestion 2018
- 04/2019 Adoption du statut du personnel et de l'échelle des salaires
- 05/2019 Budget 2020
- 06/2019 Renouvellement du Système d'information centrale des polices vaudoises–Projet ODYSSEE
- 07/2019 Modification d'articles du statut du personnel à la suite de l'analyse du canton.

Comité de direction

Composition

Bourg-en-Lavaux	: Demierre Jean-Paul, Président
Lutry	: Duggan Kilian, Vice-président
Rivaz	: Chappuis Christophe
Chexbres	: Chevalley Jean-François
St-Saphorin	: Contardo Mauro
Puidoux	: Favre Jean-Paul
Secrétaire	: Chollet Eugène (<i>jusqu'au 28.11.2019</i>) Cavin Raphaël (<i>dès le 29.11.2019</i>)



Résumé des discussions et décisions

Le Comité de direction s'est réuni à 10 reprises durant l'année 2019. Les membres du CODIR ont pris part à de nombreuses représentations aux niveaux cantonal, communal ou régional.

Les principaux objets traités lors des séances du Comité de direction sont relatés ci-dessous :

7 mars 2019

- Adoption du PV du 5 décembre 2018
- Examen du préavis 01-2019 – comptes 2018
- Examen du préavis 02-2019 – rapport de gestion 2018
- État de situation de la Commission du personnel
- État de situation locaux Raiffeisen
- État de situation des postulations pour remplacement du Commandant
- Détermination de la mise en œuvre d'un dispositif Cloud en faveur du Comité de direction
- État de situation du passage des règlements de police dans les communes respectives
- Informations générales sur le rapport de police du 3 avril 2019
- Problèmes informatiques généraux (réflexion quant à la poursuite avec la commune de Lutry)
- Campagne d'affiches de prévention
- Situation du personnel (maladie – absences diverses, etc..)
- Manifestation « Caves ouvertes vaudoises »
- Signalisation des chantiers – mise en fourrière de véhicules – rappel à tous.

28 mars 2019

- Adoption du PV du 7 mars 2019
- Éclairage découlant des examens des aspirants
- Entretien avec les aspirants.

2 mai 2019

- Adoption du PV du 28 mars 2019
- Préparation du Conseil intercommunal
- État de situation du recrutement du futur commandant
- Retour de la rencontre avec le personnel du mercredi 1^{er} mai 2019
- Problématique interne avec un collaborateur
- Retour du passage du règlement de police au sein des communes
- Entrée en vigueur des nouveaux locaux Raiffeisen de Lutry.

6 juin 2019

- Adoption du PV du 2 mai 2019
- Adoption du préavis n° 3, remplacement du fourgon de police
- Adoption du préavis n° 4, modification d'articles du statut du personnel
- Analyse d'un postulat
- Réponse au postulat
- Allusions d'un membre du Conseil intercommunal sur validation du statut du personnel
- Remplacement d'un sous-chef d'unité à la suite d'une démission
- Déménagement locaux Raiffeisen
- « Inauguration » des locaux Raiffeisen – proposition d'un listing d'invitations
- État de situation du personnel
- Report date rencontre avec les Syndics
- Informations du Commandant
- Engagement de l'APOL en lien avec « problématique Segway ».

4 juillet 2019

- Adoption du PV du 6 juin 2019
- Calendrier prochains CODIR – délais à respecter par le boursier
- Requête de modification horaires pour le personnel uniformé
- État de situation du règlement de police
- État de situation du personnel
- Problématique concernant un policier
- Documents contrôles stationnement et radar (décisions des Municipalités)
- Fête des Vignerons – visibilité policière durant l'absence de nombreux citoyens
- Requête d'un policier pour occupation accessoire sur la territorialité de l'APOL
- Odyssée – préavis
- Opération Concorde
- Postulat
- Préparation du Conseil intercommunal.

11 juillet 2019

- Adoption du PV du 4 juillet 2019
- Examen du préavis 05-2019 – Budget APOL 2020
- Licenciement d'un collaborateur.

12 septembre 2019

- Adoption du PV du 11 juillet 2019
- Validation du préavis 06-2019 – Odyssée
- Discussion postulat
- Orientation sur la cessation des relations de travail avec un policier
- Présence dans les vignes – Groupement des habitants « Vivre Lavaux ».

19 septembre 2019

- Adoption du PV du 12 septembre 2019
- Commande pour le remplacement de la centrale Polycom et du dispositif d'enregistrement
- Mise en œuvre d'un cloud destiné au CODIR et secrétaire
- Cessation des relations de travail avec un policier
- Statut du personnel – validation courrier de Mme Panic
- Demande d'un policier – heures supplémentaires.

17 octobre 2019

- Remise de certificats ASP à trois collaborateurs
- Assermentation de M. Raphaël Cavin, nouveau Commandant
- Validation de la commande pour le remplacement de la centrale Polycom et du dispositif d'enregistrement
- Remplacement du scooter
- Adoption du PV du 19 septembre 2019
- Postulat – validation des éléments de réponse
- Cessation des relations de travail avec un policier – prise de connaissance du rapport établi par la RH
- Grandes manifestations – facturation de signalisation
- Secrétariat du CODIR.

31 octobre 2019

- Adoption du PV du 17 octobre 2019
- Adoption de la grille de la progression de carrière
- Présentation de la synthèse des heures de l'opération Concorde 2019
- Fixation des dates pour les séances « Tomates et lauriers »
- Fixation d'une date pour la séance d'assermentation et promotions
- Validation de la lettre en lien avec l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel
- Validation du calendrier établi par M. le Président pour les séances CODIR et CI 2020
- Affaire en cours.

Séances de direction

Selon des rythmes variables en fonction des communes partenaires, le Commandant et les Municipaux concernés se rencontrent pour traiter des affaires courantes et faire le point sur la situation sécuritaire ou encore sur les manifestations à venir. Elles permettent également de traiter la gestion de la facturation et d'établir les ordres du jour pour les séances du Comité de direction. Au terme de l'échange, un procès-verbal de direction est établi et le Commandant remet aux Municipaux de multiples documents en lien avec l'activité policière. En 2019, près d'une centaine de séances de direction ont été effectuées.

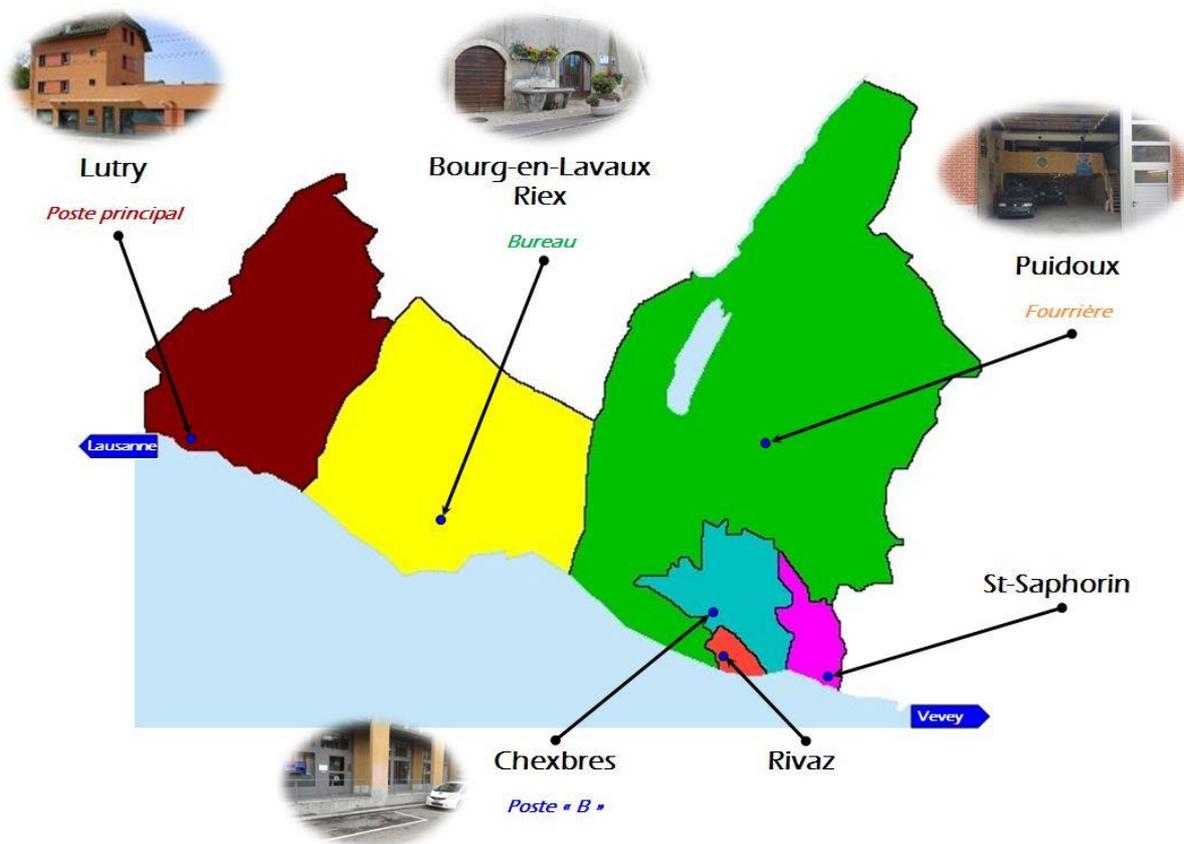


Séance de direction – St-Saphorin

Localisation des postes

L'APOL exerce son activité sur divers sites dans les communes partenaires, soit Lutry, Bourg-en-Lavaux et Chexbres. La pertinence de l'utilité du bureau de police de Riex fera l'objet d'une analyse par le CODIR.

Implantation des postes et bureau de police



Le 1^{er} juillet 2019, l'APOL a inauguré ses nouveaux locaux administratifs sis à la Grand-Rue à Lutry, dédiés à l'Office du stationnement ainsi qu'à l'intendance du corps. L'occupation de ces surfaces fera l'objet d'adaptation et de rationalisation dans le courant 2020.



Bureaux administratifs

Ressources humaines

Événement marquant

L'année 2019 aura vu la sélection puis la nomination du nouveau Commandant de l'APOL, le Major **Raphaël Cavin**. En effet, le Lieutenant-colonel Chollet a fait valoir ses droits à la retraite au 31 janvier 2020. Dès lors, un processus de sélection a débuté courant février 2019. Une commission de sélection du CODIR, aidée par un consultant externe ainsi qu'une entreprise spécialisée en ressources humaines et assessment, a procédé à divers entretiens pour finalement retenir le Commandant Cavin. Ce dernier est arrivé au sein du corps le 1^{er} octobre pour être formellement nommé le 28 novembre 2019.



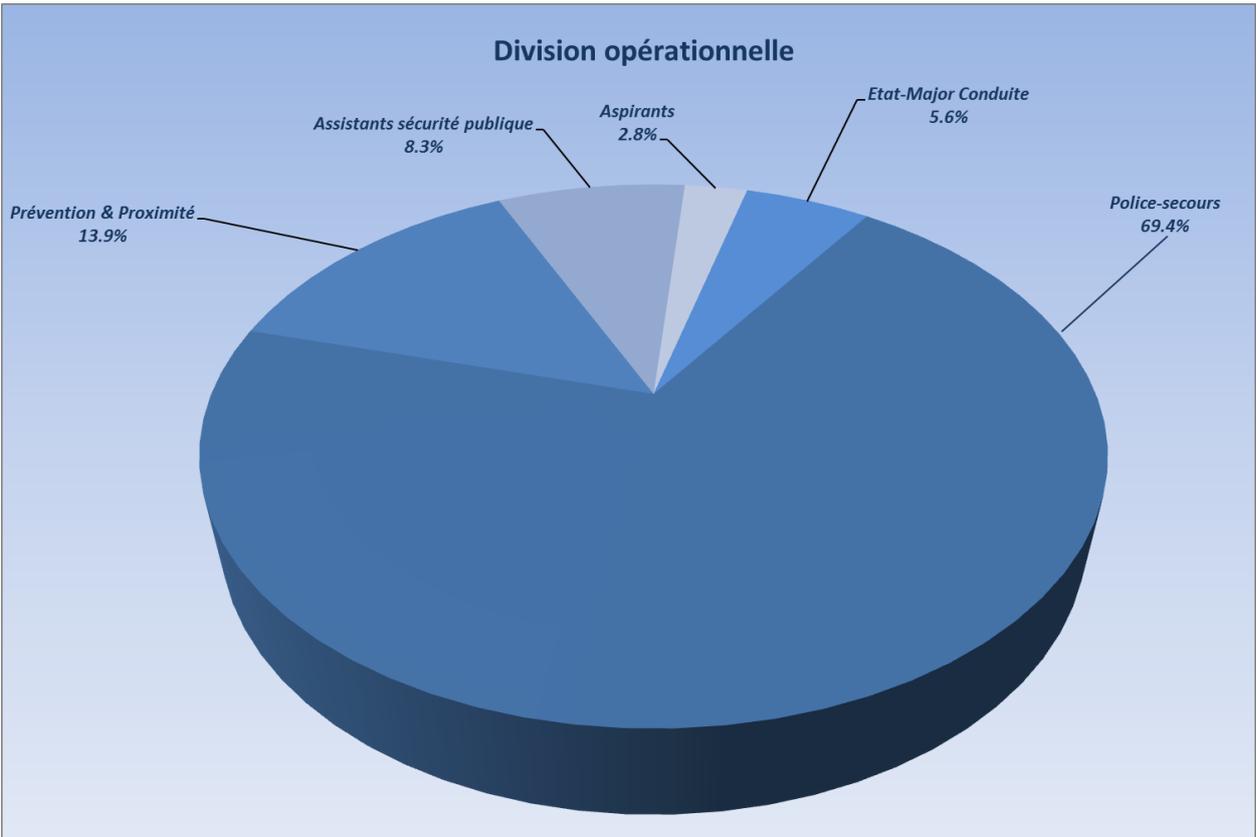
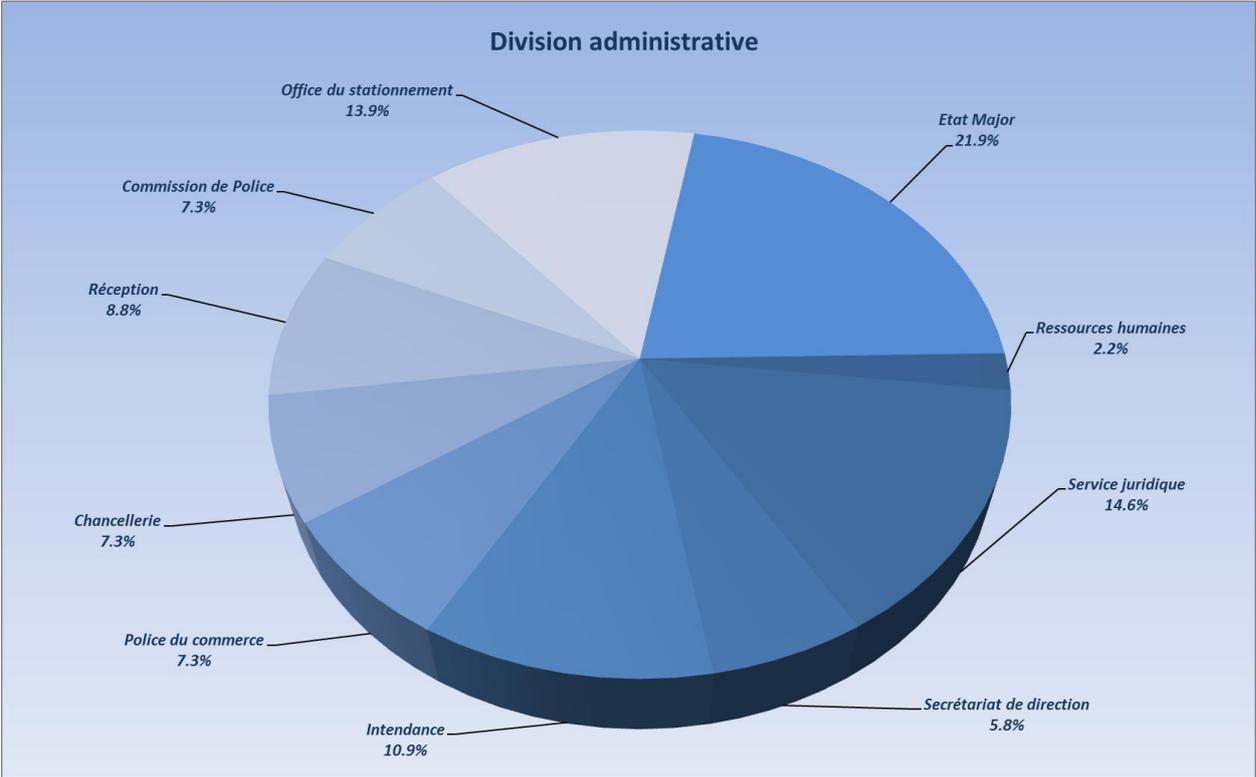
Effectif du personnel

Au 31 décembre 2019, l'effectif du personnel exprimé en EPT (équivalent plein temps) est de 49.70 EPT pour un total de 53 personnes (2015-43.6 EPT – 2016-43.7 EPT – 2017-45.6 EPT – 2018-51.1 EPT).

En cas de nécessité, l'APOL dispose des compétences et prestations d'une agence de communication et d'une psychologue. Leurs rétributions s'effectuent aux tarifs horaires usuels. Le corps de police travaille également étroitement avec certains services de l'administration communale lutryenne – services financier et informatique.

En complément de ces effectifs, l'Association peut compter sur deux concierges et quelques auxiliaires de stationnement qui sont engagés en fonction des nécessités et en soutien des unités d'intervention. De plus, elle collabore activement avec d'autres organisations institutionnelles (pompiers, PCI, voirie, services industriels, entreprises de sécurité privées, etc.).

L'organisation est scindée en deux divisions spécifiques, l'une administrative et l'autre opérationnelle. La répartition des activités est spécifiée dans les graphiques suivants :



Mouvements du personnel

Durant cette année, outre l'engagement du nouveau Commandant de police, l'APOL a recensé quatre arrivées (deux policiers, une employée administrative, un aspirant).

Un contrat à durée déterminée a également été conclu dans le cadre d'un remplacement pour une période de six mois.

Huit collaborateurs-trices ont quitté le corps de police afin de découvrir de nouveaux horizons professionnels.

Statut du personnel

Cette année a été également marquée par la finalisation du projet de la nouvelle échelle des salaires, de la grille de classification des fonctions et de la révision du statut du personnel. Ce dispositif entre en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Ce travail d'envergure a été mené à terme avec succès, grâce à un important investissement et une collaboration fructueuse entre plusieurs acteurs, notamment une délégation du comité de direction, les ressources humaines et la commission du personnel.

Formation

Formation professionnelle Apprentissage d'employée de commerce

Au terme de trois années d'apprentissage, Mme Andréanne Cavin a obtenu son certificat fédéral de capacité. Nous la félicitons de cette réussite.



Formation initiale Académie de police

Après une année de formation à l'Académie de Savatan, Mme **Charlotte Monney** (EA 2018-2019) a obtenu son brevet fédéral de policière.

Ayant connu un échec dans certaines branches, M. **Arnaud Schorderet** et M. **Timothée Meige** ont fonctionné en qualité d'assistants de sécurité publique durant quelques mois. Ils ont finalement obtenu leur brevet fédéral à l'automne 2019 après avoir repassé les matières concernées auprès du Centre interrégional de formation de police (CIFPol) à Fribourg.

Nous les félicitons tous les trois de l'obtention de ces brevets fédéraux.

L'aspirant **Javier Estevez** a rejoint le site de Savatan en avril 2019. Nous lui souhaitons plein succès pour cette année de formation.

Nous précisons qu'aucun aspirant pour l'EA 2020 n'a été inscrit.

Aspirant de police, session 2019-2020 :

- Monsieur Javier Estevez



Policier recruteur

- Premier-lieutenant Stéphane Ducret

Formateurs actifs à l'Académie

- Adjudant Maurice Bourquenoud, chargé de cours de « Police de proximité » ;
- Sergent-major Kitim Souane, chargé de cours de « Circulation routière ».

*Cours « Bases de contrôle routier » dispensé par le
Sergent-major Kitim Souane*



Formation continue

La formation continue constitue un élément central dans le développement du personnel et nous désirons porter une attention particulière à ce thème. Diverses formations professionnelles ont été effectuées, notamment en matière de conduite automobile, de tir et de moyens de contrainte. A l'avenir, nous tenons particulièrement à développer les compétences en matière de management pour les cadres de tous niveaux ainsi qu'en matière de police de proximité.

Policiers

Afin de répondre aux enjeux en matière de délinquance informatique, les policiers ont suivi une formation continue e-learning en cybercriminalité ainsi qu'en coopération policière internationale. Ce cursus a nécessité plus de 105 heures d'apprentissage pour les collaborateurs concernés, lesquels ont reçu les certifications de conformité de l'Institut suisse de police (ISP).

D'autre part, nous avons suivi les formations minimales de tir et de sécurité personnelle. Un focus particulier a été porté en matière d'engagement de l'arme dans des conditions nocturnes.

En raison de gros engagements au bénéfice d'un dispositif cantonal (opération Concorde), la formation opérationnelle a été réduite à son strict minimum en 2019.



Cours de tir jour / nuit

A l'instar des autres années, des formations à la conduite en urgence ont été suivies par divers collaborateurs. Certains ont également suivi les modules de la formation « Police de proximité » de la Société des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV).

L'ensemble des formations suivies par les policiers s'élève **761 heures**.

Personnel civil

Les collaboratrices et collaborateurs du secteur administratif participent à des cours de remise à niveau dans leurs secteurs d'activité spécifiques (police du commerce, juridique, comptable, accueil au public, informatique), principalement pour l'introduction de programmes métier NEST et PROCONCEPT.

Ces formations s'effectuent tant au sein de l'Association qu'auprès de partenaires.

Pour l'exercice 2019, cela a représenté **70 heures**.



Promotions et assermentations

Promotions

En cours d'année, il a été procédé aux promotions suivantes :

Au 1^{er} janvier 2019

- Le sergent **Olivier Wyss** a été promu remplaçant chef d'unité.

Au 1^{er} mai 2019

- Le sergent **Sébastien Girod** a été promu au grade de **sergent-major** et chef d'unité
- Le caporal **Roland Margit** a été promu au grade de **sergent** et remplaçant chef d'unité.

Au 1^{er} octobre 2019

- Le sergent **Cédric Tuberosa** a été promu remplaçant chef d'unité.

Le 10 décembre 2019, une délégation du Comité de direction et le Commandant ont procédé aux promotions **avec effet au 1er janvier 2020** de plusieurs collaborateurs. En effet, à la suite de l'introduction d'une nouvelle grille de progression de carrière et à l'obtention de brevets fédéraux, les personnes suivantes ont été promues à des grades supérieurs :

- Le sergent-major **Bertrand Mermet** a été promu au grade **d'adjudant**
- Le sergent-major **Romain Schlageter** a été promu au grade **d'adjudant**
- Le sergent **Cédric Tuberosa** a été promu au grade de **sergent-major**
- Le sergent **Olivier Wyss** a été promu au grade de **sergent-major**
- Le sergent **Christophe Weber** a été promu au grade de **sergent-major**
- Le caporal **Thierry Jossevel** a été promu au grade de **sergent**
- Le caporal **Steve Droz** a été promu au grade de **sergent**
- l'agent **Nicolas Hess** a été promu au grade d'**appointé**
- l'ASP **Timothée Meige** a été nommé **agent**
- l'ASP **Arnaud Schorderet** a été nommé **agent**.

Jubilaires

Durant la même cérémonie, les personnes suivantes ont été remerciées et félicitées pour leurs années de service au sein de l'APOL :

- Madame **Sylvie Morier** - 15 ans de service
- Le sergent **Aleksander Zoska** - 15 ans de service
- Madame **Anne Charrière** - 10 ans de service.

Cérémonie d'assermentation

Les collaborateurs suivants ont été assermentés :

- M. **Samuel Pasche**, caporal
- M. **Alexandre Vial**, agent
- M. **Timothée Meige**, agent
- M. **Arnaud Schorderet**, agent
- Mme **Andréanne Cavin**, secrétaire
- M. **Martino Rizzello**, juriste.



*Cérémonie de promotions
et assermentation du 10 décembre 2019*

Objectifs et axes principaux de prévention

De multiples campagnes de prévention de la police coordonnée ont été effectuées sur l'ensemble du territoire suivant le planning ci-dessous :



Proximité & Prévention - Campagnes prévention 2019

Campagnes prévention routière Police coordonnée	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Campagnes prévention routière APOL												
Conduire comme ça ? Dégivrez ! <small>9 janvier au 3 février Affichage 9 janvier</small>												
Pas flashé pas fâché ! <small>11 février au 10 mars Affichage 6 février</small>												
La sécurité des cyclistes <small>18 mars au 7 avril Affichage 13 mars</small>												
Inattention <small>15 avril au 23 mai Affichage 10 avril</small>												
Sécurité piétons - Merci ! <small>27 mai au 16 juin Affichage 22 mai</small>												
Sécurité sur les chantiers <small>1er au 17 juillet Affichage 26 juin</small>												
Inattention <small>17 juillet au 18 août Affichage 17 juillet</small>												
Rentrée scolaire <small>19 août au 15 septembre Affichage 21 août</small>												
Parents taxi <small>23 septembre au 20 octobre Affichage 18 septembre</small>												
Made Visible <small>21 octobre au 3 novembre Affichage 16 octobre</small>												
Merle Blanc <small>11 novembre au 8 décembre Affichage 6 novembre</small>												
Boire ou conduire <small>16 décembre au 5 janvier 2020 Affichage 11 décembre</small>												

Planifications nationale et cantonale

Campagnes d'affichage

Prévention routière :



Conduire comme ça ?
Dégivrez !



Pas flashé / Pas fâché



La sécurité des cyclistes



Inattention



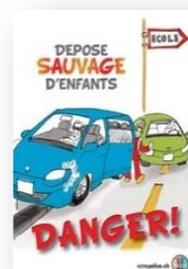
Sécurité piétons – Merci



Sécurité sur les chantiers



Rentrée scolaire



Parents taxi



Made Visible



Merle Blanc



Boire ou conduire

Actions et campagnes spécifiques

En sus des campagnes de prévention susmentionnées, la Police Lavaux a mené sa propre action de prévention visant les problématiques liées aux natels aux volants et aux occupations accessoires. En effet, cette problématique est récurrente et particulièrement développée sur notre territoire. Pour ce faire, elle a développé deux affiches à l'humour quelque peu décalé.



D'autre part, en raison du volume important du trafic sur le réseau routier propre à notre secteur d'actions, de nombreux contrôles préventifs et répressifs ont été conduits tout au long de l'année.

L'APOL a également mené plusieurs actions et une visibilité policière accrue en lien avec des problématiques d'ordre plus régional, notamment dans les domaines ci-après :

- « Veicolo » Vols à la tire, à l'étalage, à l'astuce et par effractions
- « Crepusculo » Vols dans les logements
- « Signa » Respect des feux de signalisation aux abords des chantiers
- « Chantiers » Vols de matériel, machines et outils sur les chantiers
- « Motociclo » Contrôles motocycles
- « Littering » Sensibilisation à la problématique du littering
- « Visibo – Solo » Campagne de visibilité - patrouilles motorisées ou pédestres en solo
- « Bahnhof » Vols aux abords des gares
- « Rentrée scolaire » Prévention et information à proximité des établissements scolaires
- « Banco » Vols à l'astuce, à l'arraché, à la tire ou brigandages aux abords des banques
- « Hilti » Vols de machines et outils sur les chantiers
- « Natel » Inattention au volant – utilisation téléphone portable.

Quelques flyers distribués lors des différentes campagnes de prévention



Bureau de prévention des accidents

En sus des campagnes de prévention de la Police coordonnée et des campagnes spécifiques de l'APOL, notre corps contribue aux actions de prévention déclinées par le Bureau de prévention des accidents (BPA).

Notre chargé de prévention s'est notamment rendu à plusieurs reprises sur des places de jeux afin de contrôler leur conformité selon les directives du Bureau de prévention des accidents (BPA).

Prévention des délits et incivilités

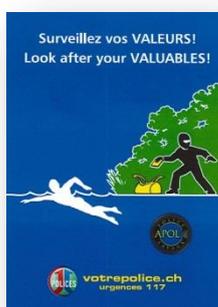
Dans le domaine spécifique de la prévention de la criminalité, la Police Lavaux a conduit également de nombreuses actions. Ces dernières contribuent à réduire certains phénomènes criminels. Dans ce domaine, nous avons assuré de nombreuses présences à proximité des centres commerciaux et des lieux fréquentés par le public.

Notre police propose également des analyses sécuritaires des habitations et/ou commerces à sa population résidente. En 2019, **16** analyses sécuritaires ont été effectuées et **213** habitants ont été conseillés par nos spécialistes pour une meilleure protection de leur patrimoine et biens personnels.

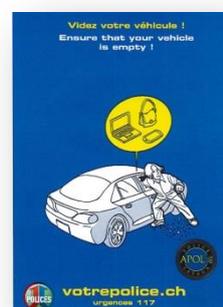
Prévention des délits :



Vols dans les lieux publics



Surveillez vos valeurs



Videz votre véhicule



Vol dans les établissements publics



Surveillez vos valeurs



Cambrioleurs du crépuscule

Actions spécifiques sur le site de manifestations d'importance

Notre région et nos communes présentent une attractivité avérée pour l'organisation de manifestations. Pour l'exercice 2019, 1989 (1932 en 2017 – 2081 en 2018) autorisations de manifestations ont été délivrées en collaboration avec les administrations partenaires. Toutes ne nécessitent pas des mesures d'accompagnement particulières.

L'APOL, soucieuse du maintien constant du lien de proximité avec la population, assure une présence visible sur certains sites de manifestations. Une présence policière accrue permet d'assurer la sécurité publique, de répondre aux sollicitations diverses, de promouvoir la prévention, etc..

Pour cet exercice, nos collaboratrices et collaborateurs ont participé activement aux manifestations ci-après :

Lutry : Cyclotour du Léman, 5^{ème} Urbantrail des Singes, Brocante, Tournoi de foot, Fête du sauvetage, Fête nationale, Arrivée du drapeau JO jeunesse 2020, Fête des Vendanges, Festi-Lu, Lausanne-Marathon, Marché de Noël.



Lutry, marché de Noël

Bourg-en-Lavaux : Cully Jazz Festival, Epesses Nouveau en fête, Cyclotour du Léman, 5^{ème} Urbantrail des Singes, Passage cycliste direct Fête des Vignerons, Course pédestre, Festival Lavaux classic, Lavaux UP, Fête nationale, Lausanne-Marathon.

Chexbres : Cyclotour du Léman, 5^{ème} Urbantrail des Singes.

St-Saphorin : Passage cycliste direct Fête des Vignerons, 5^{ème} Urbantrail des Singes, Lavaux UP, Lausanne-Marathon.

Puidoux : Cyclotour du Léman, 5^{ème} Urbantrail des Singes, Swiss Police Throwdown, Lavaux UP, Festival Bout d'Brousse, Passage cycliste direct Fête des Vignerons, Lausanne-Marathon.

Rivaz : Lavaux UP, Lausanne-Marathon.



Lavaux-UP

**Actions spécifiques sur le
domaine public**

En 2019, les policières et policiers ont effectué de nombreuses actions préventives au contact de la population, notamment aux endroits suivants : plages, piscine, marchés hebdomadaires, centres commerciaux, stations-service, gares, commerces, routes, abords d'écoles, etc..

L'ensemble des missions de prévention correspond à **10'179 heures** durant cet exercice sur l'ensemble des communes partenaires (2017-11'620 h., 2018-10'458 h.).



Campagne de prévention « Motards »

**Campagne de prévention
décompte des heures par commune**

	Police-secours	Chargé de prévention Proximité et Partenariat	Totaux
Lutry	3'351:30	870:45	4'222:15
Bourg-en-Lavaux	2'065:00	394:00	2'459:00
Chexbres	909:30	285:55	1'195:25
Puidoux	1'114:30	443:15	1'557:45
Rivaz	325:00	53:15	378:15
St-Saphorin	290:45	76:00	366:45
TOTAUX	8'056:15	2'123:10	10'179:25

Formation et prévention liées au milieu scolaire

Le corps de police dispose d'un spécialiste qui dispense des formations spécifiques dans les établissements scolaires des communes partenaires. La totalité des élèves des premières à onzièmes années ont fait l'objet de cours sur la prévention routière ainsi qu'en matière de prévention de la criminalité. Ce spécialiste en matière de prévention est également l'interlocuteur privilégié des différentes directions des écoles ainsi que des professeurs.

Ces actions sont subdivisées en trois secteurs distincts :

- la prévention en milieu scolaire ;
- la visibilité policière en connexité des collèges ;
- la prévention des délits et incivilités.

Cours de prévention routière donné dans une classe de 3ème année.



Cours dispensés par le Sgtm Souane, Chargé de prévention

Cours de conduite avec cycles donné dans une classe de 8^{ème} année



**Prévention routière et criminalité
décompte des heures par groupement scolaire**

	Passage dans les classes
Établissement scolaire de Lutry	45:30
Établissement scolaire Centre Lavaux	85:00
École privée (Mémise)	0:00

TOTAUX

130:30

En 2019, l'ensemble des activités de prévention dans les écoles a représenté 131 heures.

Les policiers et les assistants de sécurité publique assurent un important travail de prévention en périphérie des établissements scolaires. Celui-ci consiste à assurer un cheminement sécurisé entre les aires de stationnement affectées aux parents des élèves, les bus scolaires et les bâtiments où se déroulent les cours. Ces instants privilégiés sont mis à profit pour sensibiliser au quotidien les automobilistes parents n'ayant pas un comportement adapté.

Ce travail a été exécuté durant **380** heures.



Exercice d'évacuation d'un collège

Activités de police

L'activité de police est développée dans les éléments statistiques du présent rapport. De manière générale, tous les collaborateurs œuvrent en permanence au bénéfice de la devise cardinale de l'APOL « **Servir & Protéger** ».

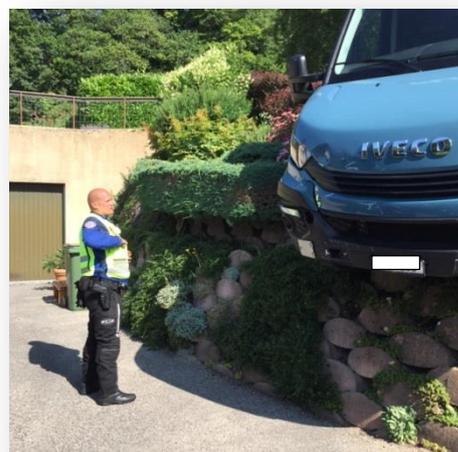
Unités d'intervention

Pour assurer l'ensemble des mandats confiés et garantir une sécurité publique efficiente 24/24, 365 jours/an, il est indispensable d'avoir à disposition des collaboratrices et collaborateurs parfaitement formés. Ceux-ci sont intégrés dans quatre unités en tournus et une unité « Partenariat et proximité ».

Conformément aux bases légales et aux différents protocoles d'accord, les policières et policiers collaborent, avec d'autres autorités sécuritaires nationales ou cantonales, à différents mandats, missions, supports ou assistances.

La mission première consiste bien évidemment à assurer la sécurité des personnes et des biens. Outre ce mandat extrêmement important, les collaboratrices et collaborateurs procèdent notamment aux activités succinctement désignées ci-dessous :

- constats d'accidents sans blessés,
- constats d'accidents avec blessés,



- auditions selon schémas définis,
- plaintes pénales :
 - vols avec effraction,
 - tentatives de vol avec effraction,
 - etc.
- infractions à la *Lstups*,
- infractions pénales au niveau de la LCR :
 - ivresses au volant,
 - conduites sous stupéfiants,
 - conduites sans permis,
 - défauts *RC*,
 - contrôles répressifs radar,
- violences conjugales,
- vols d'usage,
- notifications judiciaires ou administratives,
- exécution des mandats d'amener ou arrêts,
- enquêtes administratives,
- rapports de naturalisation.



Escorte d'un convoi exceptionnel

Au quotidien, deux patrouilles sont en permanence à disposition, l'une sur le secteur Lutry – Bourg-en-Lavaux et la seconde sur les communes du secteur Est. De plus, un opérateur est constamment à la centrale d'engagement afin de coordonner les actions de police.

En application de la Loi sur l'organisation policière vaudoise, le personnel uniformé est appelé à être intégré dans des dispositifs sécuritaires nationaux ou cantonaux. Durant cette année, nous avons contribué à l'opération cantonale baptisée « Concorde » visant à disposer d'effectifs policiers de l'ensemble des polices vaudoises lors de manifestations d'envergure (Cent ans des Jeunesses campagnardes, Fête des vigneron, Bilderberg, Paléo Festival, Montreux Jazz Festival, etc.). Dans ce contexte, la Police Lavaux a effectué des missions de service d'ordre et/ou maintien de l'ordre à hauteur de **580 heures**.

Unité de proximité

Les autorités communales, en partenariat avec le Commandant, souhaitent que les populations des localités desservies aient un contact privilégié avec les forces de l'ordre. Pour concourir à cet objectif, les territoires sont subdivisés en zones d'activité et, dans celles-ci, un policier référent est attribué aux missions de proximité en lien avec les problématiques particulières rencontrées.



Prévention et contact avec la population à l'entrée d'un commerce

Cette méthodologie permet de renforcer le lien de confiance police – population sachant que le collaborateur est affecté en permanence dans ces localités et développe des liens privilégiés avec leurs populations.

Ces spécialistes de la police de proximité disposent de formations en matière d'écoute, de conseils et de résolutions de problèmes. D'autre part, ils tissent un lien permanent avec les diverses administrations communales.

Décomptes des heures effectuées sur les communes en 2019

* codes 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 8 - 9 - 10 - 12 *

		Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puldoux	Rivaz	St-Saphorin	Totaux	Total par mois
Janvier	Unités	2351:45	444:30	188:00	243:30	46:00	54:30	3328:15	
	Prox. / Prév.	220:00	108:00	239:15	52:15	51:30	31:45	702:45	
	ASP	253:00	24:15	9:45	3:15	2:00	1:00	293:15	4324:15
Février	Unités	2078:45	353:30	142:45	245:15	86:30	66:45	2973:30	
	Prox. / Prév.	265:15	115:15	248:30	80:00	28:15	32:00	769:15	
	ASP	289:00	42:00	21:00	2:15	6:45	1:30	362:30	4105:15
Mars	Unités	2437:15	364:00	215:30	257:15	62:15	68:00	3404:15	
	Prox. / Prév.	209:15	77:00	205:00	90:15	42:15	18:00	641:45	
	ASP	349:15	41:45	42:15	4:45	2:00	0:00	440:00	4486:00
Avril	Unités	2145:15	443:30	131:00	212:00	76:15	57:30	3065:30	
	Prox. / Prév.	233:15	171:30	208:00	49:45	11:30	35:30	709:30	
	ASP	214:45	34:30	10:30	4:45	0:30	8:15	273:15	4048:15
Mai	Unités	2418:45	396:15	160:45	312:30	48:15	37:30	3374:00	
	Prox. / Prév.	266:00	115:15	222:45	89:15	11:30	10:30	715:15	
	ASP	436:15	53:30	131:15	50:30	4:45	5:00	681:15	4770:30
Juin	Unités	2191:30	317:15	146:30	255:15	52:30	41:45	3004:45	
	Prox. / Prév.	260:00	90:30	197:45	65:00	16:00	19:45	649:00	
	ASP	519:30	46:30	94:45	24:15	15:45	14:15	715:00	4368:45
Juillet	Unités	2095:45	369:30	143:00	242:45	64:15	78:15	2993:30	
	Prox. / Prév.	216:30	111:45	153:00	49:45	18:45	28:00	577:45	
	ASP	444:30	62:00	89:15	36:00	25:45	36:15	693:45	4265:00
Août	Unités	2117:45	307:00	131:45	242:30	60:00	67:15	2926:15	
	Prox. / Prév.	376:00	118:15	207:30	61:15	24:45	28:30	816:15	
	ASP	368:00	42:15	45:15	24:30	22:00	19:15	521:15	4263:45
Septembre	Unités	1968:45	248:45	164:15	177:30	36:00	36:15	2631:30	
	Prox. / Prév.	374:30	66:00	189:30	81:15	17:00	12:45	741:00	
	ASP	635:15	47:00	60:30	34:45	10:00	6:00	793:30	4166:00
Octobre	Unités	2218:30	335:15	180:00	253:15	47:30	59:45	3094:15	
	Prox. / Prév.	292:00	107:15	264:00	67:00	18:00	15:30	763:45	
	ASP	578:00	10:30	77:30	19:15	3:45	7:15	696:15	4554:15
Novembre	Unités	2085:15	334:00	176:00	269:15	33:00	48:30	2946:00	
	Prox. / Prév.	387:15	62:15	219:30	64:00	15:45	15:15	764:00	
	ASP	464:00	19:00	33:15	6:45	2:00	1:30	526:30	4236:30
Décembre	Unités	2195:45	286:30	155:30	305:00	33:15	42:15	3018:15	
	Prox. / Prév.	307:45	53:15	199:30	60:45	11:00	16:00	648:15	
	ASP	273:45	40:45	14:00	4:45	5:45	1:45	340:45	4007:15
TOTALUX	Unités	26305:00	4200:00	1935:00	3016:00	645:45	658:15	36760:00	
	Prox. / Prév.	3407:45	1196:15	2554:15	810:30	266:15	263:30	8498:30	
	ASP	4825:15	464:00	629:15	215:45	101:00	102:00	6337:15	
		34538:00	5860:15	5118:30	4042:15	1013:00	1023:45		
Total ensemble des communes								51595:45	

Codes des activités :

- 1 : Planton de poste – Administratif « en fonction de la commune partenaire ou pour l'ensemble des communes APOL »
- 2 : Patrouilles motorisées « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 3 : Patrouilles pédestres de proximité « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 4 : Interventions « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 5 : Services d'ordre – Manifestations « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 6 : Contrôles de circulation et radar « en fonction de la commune partenaire »
- 8 : Prévention : Actions ordonnées en fonction des phénomènes du moment « criminalité-écoles-circulation routière-etc. »
- 9 : Contrôles du stationnement « en fonction de la commune partenaire »
- 10 : Signalisation « activation/désactivation » – Marquage « en fonction de la commune partenaire »
- 12 : Tâches diverses : Courrier – entretien/contrôle véhicules – affichage – etc. « en fonction de la commune partenaire ou pour l'ensemble des communes APOL ».

Décomptes des heures d'intervention en 2019

* codes 4 - 5 - 6 *

		Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	Totaux	Total par mois
Janvier	Unités	272:00	75:00	46:30	60:45	13:30	13:15	481:00	
	Prox. / Prév.	16:15	9:45	13:30	10:00	37:15	16:30	103:15	
	ASP	1:45	1:15	0:00	1:00	0:00	0:00	4:00	588:15
Février	Unités	261:45	30:30	13:45	85:45	31:00	18:30	441:15	
	Prox. / Prév.	33:30	12:15	3:30	24:45	18:30	18:45	111:15	
	ASP	1:45	0:00	1:15	0:45	0:00	0:00	3:45	556:15
Mars	Unités	259:45	73:15	39:30	80:00	9:15	26:30	488:15	
	Prox. / Prév.	31:00	11:15	7:45	36:45	34:15	6:30	127:30	
	ASP	3:45	3:15	0:00	1:00	0:00	0:00	8:00	623:45
Avril	Unités	242:15	110:45	14:00	52:00	29:00	17:00	465:00	
	Prox. / Prév.	36:15	24:15	7:15	9:30	3:45	25:00	106:00	
	ASP	17:15	19:30	0:00	0:00	0:00	2:15	39:00	610:00
Mai	Unités	315:15	123:15	34:15	116:00	9:45	8:30	607:00	
	Prox. / Prév.	27:15	13:45	2:00	20:15	6:15	1:00	70:30	
	ASP	21:30	11:00	0:00	9:00	0:00	0:00	41:30	719:00
Juin	Unités	345:30	105:45	49:00	110:45	15:15	14:15	640:30	
	Prox. / Prév.	51:30	11:45	18:45	21:30	6:00	4:45	114:15	
	ASP	16:15	2:15	3:15	3:00	1:30	1:00	27:15	782:00
Juillet	Unités	239:00	78:00	21:30	82:30	8:30	15:15	444:45	
	Prox. / Prév.	28:45	19:00	6:30	12:30	7:45	11:30	86:00	
	ASP	14:45	0:45	0:00	8:30	4:30	13:30	42:00	572:45
Août	Unités	302:00	63:45	17:00	94:45	8:00	16:30	502:00	
	Prox. / Prév.	61:15	22:00	4:45	20:45	5:00	6:30	120:15	
	ASP	36:45	0:00	2:30	0:00	0:00	0:00	39:15	661:30
Septembre	Unités	310:30	45:30	54:15	56:00	4:15	8:00	478:30	
	Prox. / Prév.	95:30	6:15	7:30	30:30	5:30	0:00	145:15	
	ASP	141:00	0:00	2:15	12:45	0:00	0:00	156:00	779:45
Octobre	Unités	231:15	97:00	28:30	102:30	5:00	23:45	488:00	
	Prox. / Prév.	47:00	16:15	6:30	17:00	11:15	5:00	103:00	
	ASP	42:30	0:00	0:00	0:00	0:00	1:30	44:00	635:00
Novembre	Unités	256:00	109:15	62:30	103:30	1:30	17:45	550:30	
	Prox. / Prév.	109:30	19:00	0:45	23:30	11:15	9:15	173:15	
	ASP	12:45	4:15	1:00	0:00	0:00	0:00	18:00	741:45
Décembre	Unités	318:45	58:30	14:00	96:15	6:45	12:15	506:30	
	Prox. / Prév.	68:00	7:30	1:30	22:45	6:15	7:45	113:45	
	ASP	33:45	8:15	0:00	1:00	1:00	0:00	44:00	664:15
TOTAUX	Unités	3354:00	970:30	394:45	1040:45	141:45	191:30	6093:15	
	Prox. / Prév.	605:45	173:00	80:15	249:45	153:00	112:30	1374:15	
	ASP	343:45	50:30	10:15	37:00	7:00	18:15	466:45	
		4303:30	1194:00	485:15	1327:30	301:45	322:15		

Total ensemble des communes 7934:15

Codes des activités :

4 : Interventions « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »

5 : Services d'ordre – Manifestations « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »

6 : Contrôles de circulation et radar « en fonction de la commune partenaire »

Décomptes des heures de prévention - visibilité policière en 2019

codes 2 - 3 - 8

		Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puldoux	Rivaz	St-Saphorin	Totaux	Total par mois
Janvier	Unités	490:15	349:15	133:15	163:15	28:15	31:30	1195:45	
	Prox. / Prév.	70:30	56:30	35:30	39:00	1:45	7:15	210:30	
	ASP	23:30	1:00	0:00	0:00	0:00	0:00	24:30	1430:45
Février	Unités	404:45	310:45	119:00	143:00	40:30	38:30	1056:30	
	Prox. / Prév.	90:45	62:30	34:45	50:30	6:15	9:15	254:00	
	ASP	25:45	2:45	0:00	0:00	1:00	0:00	29:30	1340:00
Mars	Unités	541:15	260:45	137:30	150:45	46:00	32:00	1168:15	
	Prox. / Prév.	52:45	37:15	35:45	42:30	3:45	6:00	178:00	
	ASP	28:00	4:00	0:15	0:00	0:00	0:00	32:15	1378:30
Avril	Unités	430:45	279:15	105:00	135:45	37:45	36:30	1025:00	
	Prox. / Prév.	98:45	83:30	18:45	29:15	5:45	7:45	243:45	
	ASP	8:45	0:00	0:00	0:00	0:00	0:45	9:30	1278:15
Mai	Unités	478:15	225:15	118:00	168:15	31:00	28:15	1049:00	
	Prox. / Prév.	105:30	61:00	17:45	54:15	3:45	5:00	247:15	
	ASP	33:45	7:00	8:00	17:15	0:00	1:00	67:00	1363:15
Juin	Unités	394:45	172:45	86:15	119:00	34:45	26:00	833:30	
	Prox. / Prév.	78:30	42:15	35:45	36:45	7:30	9:30	210:15	
	ASP	45:00	8:15	6:30	10:45	0:00	2:15	72:45	1116:30
Juillet	Unités	404:30	267:45	100:15	133:45	50:30	53:30	1010:15	
	Prox. / Prév.	75:00	76:45	26:15	31:45	9:45	11:45	231:15	
	ASP	6:45	10:45	15:45	16:30	5:30	8:00	63:15	1304:45
Août	Unités	412:45	212:45	107:15	121:00	46:30	45:30	945:45	
	Prox. / Prév.	95:30	62:45	22:30	34:00	12:45	13:00	240:30	
	ASP	25:45	7:00	8:30	14:15	2:00	3:30	61:00	1247:15
Septembre	Unités	370:15	187:45	93:30	117:45	31:30	27:45	828:30	
	Prox. / Prév.	88:30	40:45	32:30	44:00	10:00	8:45	224:30	
	ASP	41:15	27:15	8:30	9:15	0:00	0:00	86:15	1139:15
Octobre	Unités	485:00	205:30	132:00	125:45	40:30	32:00	1020:45	
	Prox. / Prév.	106:45	56:30	38:30	42:45	5:45	7:15	257:30	
	ASP	44:45	6:00	15:00	7:30	1:30	2:30	77:15	1355:30
Novembre	Unités	419:00	190:30	100:45	146:45	30:15	25:30	912:45	
	Prox. / Prév.	110:15	26:15	19:00	28:15	2:45	0:00	186:30	
	ASP	42:15	3:00	3:00	3:00	0:00	0:30	51:45	1151:00
Décembre	Unités	474:15	208:30	125:00	171:30	26:00	30:00	1035:15	
	Prox. / Prév.	99:15	32:15	24:00	33:45	4:15	6:45	200:15	
	ASP	19:00	12:30	2:15	1:30	1:15	1:30	38:00	1273:30
TOTAUX	Unités	5305:45	2870:45	1357:45	1696:30	443:30	407:00	12081:15	
	Prox. / Prév.	1072:00	638:15	341:00	466:45	74:00	92:15	2684:15	
	ASP	344:30	89:30	67:45	80:00	11:15	20:00	613:00	
		6722:15	3598:30	1766:30	2243:15	528:45	519:15		

Total ensemble des communes 15378:30

Remarque : Cette statistique a été introduite dans le rapport de gestion 2019 afin d'imager la visibilité policière dans les communes partenaires.

Codes des activités :

2 : Patrouilles motorisées « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »

3 : Patrouilles pédestres de proximité « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »

8 : Prévention : Actions ordonnées en fonction des phénomènes du moment « criminalité-écoles-circulation routière-etc. »

Police administrative

La police administrative est subdivisée en plusieurs secteurs spécifiques :

- ♦ les services généraux,
- ♦ le service juridique et les commissions de police,
- ♦ l'intendance,
- ♦ la police du commerce,
- ♦ la chancellerie,
- ♦ l'office du stationnement,
- ♦ le bureau du radar,
- ♦ les réceptions,
- ♦ les assistants de sécurité publique.



Office du stationnement

Police du commerce

Le corps de police exécute de nombreux mandats dits du 5^{ème} processus au profit des communes partenaires. Ces tâches découlent d'une relation étroite entre les services étatiques et les Municipalités. Elles permettent de très nombreuses synergies et une économie des moyens importante en faveur des communes.

- rédaction de courriers municipaux,
- analyse de dossiers,
- gestion du programme Pocama,
- délivrance d'autorisations pour manifestations,
- délivrance d'autorisations en matière d'usage accru du domaine public,
- délivrance d'autorisations pour ventes spéciales,
- délivrance d'autorisations pour commerces itinérants,
- délivrance d'autorisations pour lotos,
- délivrance d'autorisations pour tombolas,
- gestion administrative des grandes manifestations – Cully Jazz – Fête des Vendanges – Brocantes, Urbantrail, Lavaux Passion, Lavaux UP, Marathon, Bout d'brousse, etc.,
- contrôle des prix,
- délivrance de permis temporaires pour ventes de boissons alcoolisées,
- contrôle dans les établissements publics,
- contrôle dans les magasins,
- contrôle des marchés hebdomadaires,
- contrôle en matière d'hygiène dans les commerces,
- contrôle et gestion des publicités installées sur le domaine public – banderoles, etc.,
- rédaction de rapports administratifs,
- facturation aux partenaires,
- gestion au profit de communes en matière de ports et d'installations portuaires.

L'attractivité de la région demeure importante malgré un léger recul du nombre de manifestations en regard de l'année précédente; **1'929 en 2019** (2'081 en 2018).

Les mesures d'accompagnement décidées par les Municipalités en lien avec les organisateurs d'événements particuliers permettent une cohabitation sereine entre habitants, commerçants et visiteurs d'un jour. En effet, chacune des communes rencontre des problèmes avérés en matière de stationnement. Les dispositifs spécifiques mis en place permettent aux citoyens de trouver une solution appropriée à la problématique qu'ils rencontrent.

La mise en œuvre de grandes manifestations permet aussi à l'organisateur de disposer de policiers spécifiquement formés au service d'ordre, aux mouvements de foules, aux mesures de circulation et aux mesures sécuritaires. Les éléments en notre possession démontrent que, fort heureusement, aucun incident sérieux n'a été recensé durant l'exercice 2019 malgré un léger regain des incivilités. Nous constatons également une évolution dans la capacité des riverains à supporter les nuisances inhérentes aux grandes manifestations.

Engagement des auxiliaires pour les manifestations

	SCP	Auxiliaires de parage	PCi	SDIS	Sécurité privée
Lutry	0:00	0:00	1'049:00	240:00	0:00
Bourg-en-Lavaux	2:00	197:30	1'045:00	0:00	68:30
Chexbres	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
Puidoux	10:00	0:00	0:00	0:00	0:00
Rivaz	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
St-Saphorin	178:00	0:00	0:00	0:00	0:00
TOTAUX	190:00	197:30	2'094:00	240:00	68:30

Permissions de café - Bulletins d'hôtel - Manifestations contrôlées - Affichage

	Permissions de café	Nuitées	Manifestations contrôlées	Affichage
Lutry	13	15'356	856	63
Bourg-en-Lavaux	**	36'819	727	0
Chexbres	73	20'132	188	0
Puidoux	7	5'739	92	0
Rivaz	**	1'895	14	0
St-Saphorin	**	0	52	0
TOTAUX	93	79'941	1'929	63

Autorisations pour manifestations

	Permis temporaires	Tombolas	Lotos
Lutry	76	13	4
Bourg-en-Lavaux	47	**	**
Chexbres	**	**	**
Puidoux	**	**	**
Rivaz	**	**	**
St-Saphorin	**	**	**
TOTAUX	123	13	4

** traités par les Greffes communales

Office du stationnement

Le personnel de l'Office du stationnement est subdivisé en trois secteurs d'activités distincts.

Radars

Les limitations de vitesse autorisées sur les routes vaudoises sont de compétence exclusive des autorités cantonales. Le contrôle du respect du cadre légal est confié aux forces de l'ordre.

Des actions de prévention et de répression sont activement conduites sur l'ensemble du secteur.

Actions préventives

Des affiches de prévention et autres supports électroniques sensibilisent régulièrement l'automobiliste sur les risques dus aux infractions liées à la vitesse excessive. A cet effet, la plupart des communes a disposé des afficheurs de vitesse dans les zones sensibles telles que chemins de l'école, densification de la zone bâtie, zones accidentogènes, secteurs générant des pétitions des riverains, etc..



Afficheur de vitesse

Actions répressives

Le secteur de l'APOL est situé entre deux bretelles autoroutières, ce qui induit un flux de circulation surdimensionné en regard de la population résidente. De plus, notre secteur particulièrement usité par les cyclistes, nécessite une attention accrue pour que vélos et véhicules automobiles puissent cohabiter. De ce fait, un besoin accru en matière de contrôles des vitesses excessives se fait ressentir tant par les communes partenaires que par la population. Bien que ponctuellement impopulaires, les actions répressives sont nécessaires et permettent de prévenir des accidents graves.



Radariste

En 2019, **691** (- 397) heures pour 401 contrôles répressifs ont été effectuées (temps de travail annuel d'un agent : 1'920 heures). Comme dans d'autres domaines, cette baisse est due notamment aux engagements extérieurs de l'APOL au bénéfice de dispositifs sécuritaires cantonaux.

Dans cette mission spécifique, l'Association est confrontée à une situation antinomique. En effet, la demande est fondamentalement différente quant à un riverain qui veut réduire la vitesse autorisée dans le périmètre de son domicile et qui ne comprend pas qu'il ne peut pas rouler à une allure différenciée dans un environnement hors de son confort personnel.

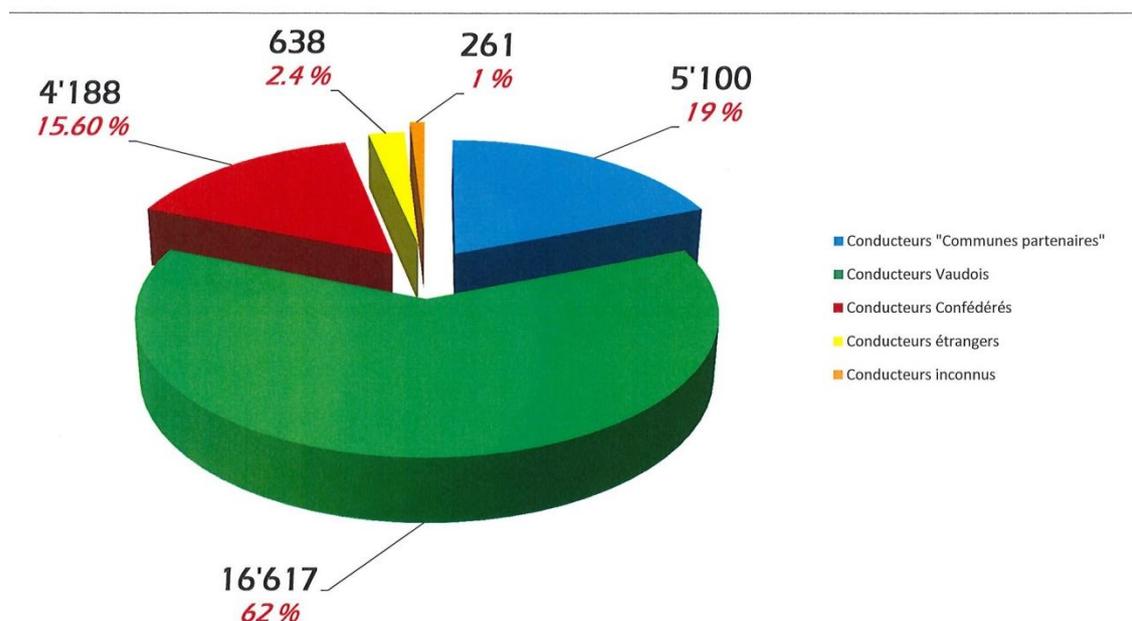
Il est encore à préciser que les Municipalités, leurs services techniques et la police reçoivent régulièrement des requêtes consistant à réduire la vitesse sur de nombreux tronçons, notamment en demandant la création de zones de 30 ou 20 km/h dans de nombreux villages.

Infractions radar

	Avis d'infraction	Rapports Commission de police	Avis de dénonciation Préfecture	Rapports Préfecture	Avis de dénonciation Ministère Public	Rapports Ministère Public
Lutry	14'909	946	169	158	16	20
Bourg-en-Lavaux	1'330	115	16	16	2	2
Chexbres	64	26	1	2	1	2
Puidoux	3'492	501	55	65	18	21
Rivaz	3'453	467	7	8	0	0
St-Saphorin	3'244	287	23	17	4	4
TOTAUX	26'492	2'342	271	266	41	49

Total des infractions relevées en 2019

26'804 infractions



Les vitesses les plus élevées ont été relevées sur les routes de :

Localité	Rue	Vitesse autorisée	Vitesse maximale mesurée	
▪ Lutry	route de La Conversion	50	69	
▪ Grandvaux	route de Puidoux	50	71	
▪ Cully	route de la Corniche	50	75	
▪ Puidoux	route du Vergnolet	50	76	
▪ La Croix-sur-Lutry	route des Monts-de-Lavaux	50	87	
▪ Lutry	route d'Ouchy	50	115	Via Sicura
▪ Villette	route de Lausanne	60	104	
▪ Puidoux	route des Thioleyres	60	78	
▪ Rivaz	RC 780-B-P	60	87	
▪ Puidoux	route de Treytorrens	60	91	
▪ St-Saphorin	route de Suhen	60	106	
▪ Lutry	route du Landar	60	96	
▪ St-Saphorin	RC 780-B-P	60	100	
▪ Puidoux	Route de la Corniche	80	138	
▪ Puidoux	RC 780-B-P	80	147	Via Sicura

Gestion du trafic

La Police Lavaux assure de nombreux mandats au profit des autorités communales et de leurs services en matière de gestion du trafic, soit légalisations de nouvelles zones de stationnement ou modifications de celles-ci, officialisations de plans de circulation dans le cadre des chantiers publics ou chantiers privés débordant sur le domaine public.

S'agissant du stationnement, diverses communes partenaires ont procédé au changement de leurs horodateurs, induisant ainsi un changement de méthode du contrôle du stationnement (scannage des plaques). Ces changements d'appareils avec saisie d'immatriculation et non plus du numéro de place sont en voie de se généraliser mais posent quelques problèmes d'adaptation pour les citoyens.



Lutry – Nouveau régime de stationnement

Assistants de sécurité publique

Les assistants de sécurité publique ont une fonction essentielle dans la régulation et la gestion des zones de stationnement afin d'y assurer une certaine fluidité.

Ils sont des partenaires essentiels pour les policiers. Ils exercent de nombreux mandats en matière de gestion du trafic, contrôles du stationnement, procédures administratives, notifications, etc..

Au sein de l'APOL, ils exécutent de nombreuses actions complémentaires, notamment dans le cadre de la gestion des horodateurs, la maintenance technique de ceux-ci, le relevé des monnaies, des travaux de marquage routier, de maintenance de signalisation verticale, accompagnement au quotidien dans le périmètre des établissements scolaires et supervision des auxiliaires de stationnement dans le cadre de manifestations particulières. Ils contribuent également à la visibilité des services publics et ainsi à l'augmentation du sentiment de sécurité.

Pose de signalisation pour une manifestation



Amendes d'ordre délivrées

	Parcage	Circulation	Totaux	Rappels	Rapports
Lutry	7'452	378	7'830	2'404	639
Bourg-en-Lavaux	3'150	67	3'217	1'049	251
Chexbres	1'726	15	1'741	613	161
Puidoux	1'073	117	1'190	375	77
Rivaz	321	7	328	80	19
St-Saphorin	205	17	222	71	10
TOTAUX	13'927	601	14'528	4'592	1'157

**Office du stationnement
Bureau du radar
Commission de police**

Il gère le suivi :

- des contraventions,
- du bureau du radar,
- des défenses publiques,
- des infractions liées aux déchets et aux déchetteries,
- des infractions au Règlement communal dont notamment :
 - identification des conducteurs en infraction,
 - rappels après le délai de 30 jours,
 - remboursements des contraventions payées en sus,
 - correspondance diverse (maintiens et annulations d'amendes – demandes de renseignements),
 - rédaction d'ordonnances pénales,
 - sommations,
 - derniers avertissements,
 - arrangements de paiement,
 - réquisitions de poursuite,
 - mainlevées définitives,
 - conversions des amendes en peines privatives de liberté,
 - convocations à des Commissions de police,
 - rédaction de sentences,
 - transmissions des recours auprès du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois.

Sentences municipales

	Dénonciations en commission de police "AO"				Dénonciations en commission de police "RP"			
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	517	13'814.25	139	9'245.60	44	6'210.00	14	1'560.00
Bourg-en-Lavaux	235	6'150.00	53	3'955.86	78	8'780.00	21	2'200.00
Chexbres	136	3'520.00	0	3'320.00	6	930.00	0	175.00
Puidoux	63	1'200.00	0	1'000.00	22	2'200.00	7	510.00
Rivaz	14	200.00	0	200.00	6	680.00	1	120.00
St-Saphorin	7	80.00	0	80.00	5	600.00	0	60.00
TOTAUX	972	24'964.25	192	17'801.46	161	19'400.00	43	4'625.00

Ordonnance pénale

	Radar			
	Nombre	Montant encaissé	Sommatation	Frais
Lutry	747	36'330.60	276	18'285.77
Bourg-en-Lavaux	90	3'340.00	48	1'920.00
Chexbres	22	800.00	11	560.00
Puidoux	447	24'354.89	233	11'720.40
Rivaz	405	15'226.00	198	9'867.28
St-Saphorin	243	11'662.75	129	6'183.00
TOTAUX	1'954	91'714.24	895	48'536.45

Défenses publiques

	Dénonciations provenant de privés			
	Nombre	Montant encaissé	Sommatation	Frais
Lutry	120	12'580.00	32	4'761.50
Bourg-en-Lavaux	36	3'250.00	6	1'120.00
Chexbres	40	4'090.00	6	1'390.00
Puidoux	134	11'090.00	27	3'910.00
Rivaz	3	140.00	2	108.00
St-Saphorin	0	0.00	0	0.00
TOTAUX	333	31'150.00	73	11'289.50

Suivi des ordonnances pénales

	Conversions en heures d'intérêt général	Recours traités en commission de police	Demande de solvabilité	Poursuites	Transmissions des dossiers à l'Office d'exécution des peines	Transmissions des dossiers au Ministère public central
Lutry	0	2	12	1	44	1
Bourg-en-Lavaux	0	0	4	0	23	0
Chexbres	0	0	1	0	2	0
Puidoux	0	0	7	1	27	0
Rivaz	0	1	0	0	9	0
St-Saphorin	0	0	2	0	10	0

TOTAUX	0	3	26	2	115	1
---------------	----------	----------	-----------	----------	------------	----------

Correspondance Commission de police

	Commission de police "AO"	Commission de police "RP"	Commission de police "DP"	Commission de police "Radar"
Lutry	544	45	145	496
Bourg-en-Lavaux	214	28	55	88
Chexbres	96	5	19	26
Puidoux	92	18	71	503
Rivaz	20	3	11	266
St-Saphorin	17	1	0	232

TOTAUX	983	100	301	1'611
---------------	------------	------------	------------	--------------

Signalisation et marquage

Le personnel uniformé est en permanence en patrouille sur le domaine public. Outre leurs missions traditionnelles, les collaborateurs procèdent constamment à un état des lieux de la signalisation verticale et horizontale. Dans le cadre des missions de police administrative, les assistants de sécurité publique et l'ouvrier assurent, en fonction des desiderata des communes, des travaux de maintenance de moyenne importance sur le réseau routier communal.

En 2019, à la suite de l'engagement d'une déléguée à la Mobilité pour la Ville de Lutry et à la reprise de nombreux mandats qui étaient auparavant assurés par les collaborateurs de l'APOL, des séances de coordination sont régulièrement assurées.

Il est à noter que, sous mandat des communes, la Police Lavaux procède à la légalisation de la signalisation active sur le réseau routier de son territoire.



Instauration d'un signal « Interdiction de stationner »

Plans de chantiers Procédures de légalisation

Plusieurs collaborateurs spécialisés de l'Association apportent leur support technique dans l'élaboration et la légalisation de plans de chantier, tant sur le domaine public que sur le domaine privé avec débordement sur le domaine public.

Les agents assurent également des missions identiques auprès des services communaux partenaires.

En 2019, **33** plans de signalisation de différents chantiers ont été établis.

Événements particuliers et prestations à tiers

Formations spécifiques

L'Association Police Lavaux, qui a pour ferme volonté d'être un service de proximité, collabore avec de nombreux organismes ou organisations. Elle développe au quotidien ses savoir-faire et met à disposition ses collaborateurs spécialisés et certifiés pour différentes formations en lien avec les activités quotidiennes.

Elle met notamment à disposition plusieurs policiers ou directeurs de cours pour les organes de formation tels que l'Académie de police de Savatan et de la formation continue des Polices communales vaudoises.

En 2019, cela a représenté **261 heures** (Académie comprise).



Cours « Être et rester mobile » donné aux aînés, en collaboration avec l'Association Transports et Environnement (ATE)

Rencontres internes Définition des objectifs

A l'identique de toute entreprise, il est porté une attention particulière à la formation continue interne des collaboratrices et collaborateurs. Dans leur activité, les policiers sont au contact permanent du citoyen et doivent, à cet effet, être parfaitement formés en fonction de l'évolution des problèmes que rencontre la société et avoir connaissance des objectifs centraux du corps de police.

Pour concourir à cet objectif, le Commandant et les cadres animent des séminaires de travail, d'informations et de communication, etc.



Rapport de police 2019

Le traditionnel rapport de police s'est déroulé le 3 avril 2019 à la salle du Monde à Grandvaux.

Cette manifestation, suivie par les représentants des autorités cantonales, la députation, les conseils communaux, les municipalités de la région et les représentants des corps sécuritaires partenaires, permet de relater l'activité de l'organisation aux nombreux invités communaux, régionaux, cantonaux et romands. Cela représente une opportunité pour l'ensemble des partenaires du corps de police de se réunir.



Rapport du Commandant Chollet

C'est également l'occasion de donner la parole à un orateur pour traiter d'un sujet particulier. Lors de ce rapport, nous avons donc reçu le Dr Jean-Marc Rickli du Geneva Centre for Security Policy (GCSP) pour nous parler de l'intelligence artificielle et l'impact sécuritaire liée aux technologies émergentes.



Présentation du Dr Jean-Marc Rickli



Assermentation de l'agente Charlotte Monney

Concours de tir

Lutry – Chanoz Brocard – le 5 juin 2019

Le Commandant et son État-major organisent un concours de tir sportif au stand de Chanoz-Brocard. Ce traditionnel événement permet un échange informel entre autorités politiques et judiciaires, chefs de service et personnel du corps de police.



Concours policiers



Concours invités

Journée JOM

14 novembre 2019

L'APOL accueille également des enfants, dans ses locaux, lors d'une « Journée Osez tous les métiers (JOM).

En date du 14 novembre, onze enfants ont été reçus et ont pu avoir un aperçu des multiples activités de l'organisation.



Contrôle de circulation – Distribution de flyers



Présentation du matériel

Sorties récréatives

Un certain nombre de sorties récréatives est organisé durant l'année afin de souder les liens et participer collectivement à une activité culturelle ou sportive. Les collaborateurs effectuent également des activités de team building à l'échelon des unités.



Soirée du personnel

La traditionnelle soirée du personnel s'est déroulée le 6 décembre 2019 à la salle du collège de La Croix à Lutry. Cette manifestation connaît toujours un franc succès. C'est également l'occasion de remercier quelques prestataires de la commune de Lutry pour leur collaboration durant l'année et de partager un moment récréatif avec certains membres du Comité de direction.



Statistiques générales

Interventions

	Avec d'autres services de secours						Interventions personnes			Interpellations de personnes				Tapage		Alcoolémie		Animaux				Délits commis				Evénements survenus				Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés						Total				
	Diverses	Accidents	Sanitaire	Feu	Inondation	Alarmes sauvetage	Disparues	Retrouvées	Tentatives de suicide	Identifications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Etablissements publics	Voie publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vois simples	Cambrolages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de morsures	Autos volées	Autos trouvées	Motos volées	Motos trouvées		Cycles volés	Cycles trouvés	Plaques volées	Plaques trouvées
Lutry	1'004	116	25	19	5	0	23	19	5	96	7	11	2	10	31	48	28	11	18	43	10	24	101	62	15	74	24	0	11	4	3	7	1	6	2	16	10	2	22	1'915
Bourg-en-Lavaux	531	53	16	9	0	0	3	3	1	25	6	7	0	6	27	18	5	4	5	24	6	7	21	20	10	31	7	0	1	0	0	4	4	3	3	8	5	2	5	880
Chexbres	155	22	8	2	0	1	2	2	0	9	5	2	0	4	4	5	4	1	0	12	2	4	3	17	3	4	2	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	279
Puidoux	251	54	7	9	1	1	1	3	3	32	2	3	1	1	8	6	13	0	5	9	0	8	18	10	3	15	6	0	8	1	3	0	0	1	1	0	1	0	2	487
Rivaz	59	7	1	1	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	3	1	4	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	90
St-Saphorin	82	9	0	1	0	0	0	0	0	11	0	2	0	1	0	2	0	0	1	0	0	1	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	120
TOTAUX	2'082	261	57	41	6	2	29	27	9	175	20	29	3	22	70	80	51	16	29	88	18	47	147	116	32	129	41	0	20	6	6	11	5	11	6	25	17	5	32	3'771

* Les interventions répertoriées sous « Diverses » ne font pas obligatoirement l'objet d'une suite administrative ou policière.

Rapports établis

	Municipalité	Ministère public		Préfecture	Juge de Paix	Police cantonale	Commission de police <i>RP</i>	Administratif	Office des poursuites	Naturalisations facilitées
		<i>Plaintes</i>	<i>Rapports divers</i>							
Lutry	6	440	83	98	12	666	36	2'202	94	34
Bourg-en-Lavaux	5	117	37	33	2	212	54	1'047	27	18
Chexbres	5	45	12	9	3	76	5	520	23	4
Puidoux	5	66	28	47	1	192	6	852	30	4
Rivaz	0	7	5	12	1	15	3	245	2	3
St-Saphorin	6	14	10	7	0	35	0	253	1	0

TOTAUX

27	689	175	206	19	1'196	104	5'119	177	63
-----------	------------	------------	------------	-----------	--------------	------------	--------------	------------	-----------

7'775

Correspondance

Divers

	Commandant	CODIR	Police administrative	Office du stationnement	Gestion des amendes d'ordre	Office du stationnement "Radar"	Objets trouvés	Municipalité de Lutry	OS-OP-NS	Directives internes	PV de décisions du CODIR	Séances de direction (avec ou sans PV)
APOL	681	570	4'913	4'800	0	0	0	0	8	0	11	0
Lutry	259	0	2'402	359	196	287	187	342	32	0	0	36
Bourg-en-Lavaux	30	2	723	1	94	28	2	1	120	0	0	38
Chexbres	20	0	55	1	59	6	0	0	14	0	0	15
Puidoux	27	0	78	0	35	117	1	0	20	0	0	8
Rivaz	2	0	49	0	11	97	1	0	14	0	0	0
St-Saphorin	6	0	113	0	9	67	0	0	28	0	0	0
TOTAUX	1'025	572	8'333	5'161	404	602	191	343	236	0	11	97

16'975

Notifications diverses et réception

	Cdts de payer	Objets trouvés	Objets restitués	Appels téléphoniques	Personnes reçues au guichet
Lutry	677	271	116	24'969	8'511
Bourg-en-Lavaux	320	122	20	0	214
Chexbres	173	24	9	0	564
Puidoux	244	18	10	0	203
Rivaz	6	2	0	0	21
St-Saphorin	52	3	1	0	39
TOTAUX	1'472	440	156	24'969	9'552

Parkings

		Relevés	Temps effectué
Lutry	Possession	51	25:30
	La Combe	25	12:30
	Quai Vaudaire	26	13:30
	Quai Gustave Doret	35	17:30
	Route de Vevey	5	2:30
	Route du Grand-Pont	8	4:00
	Collège du Grand-Pont	1	0:30
	Les Champs	9	4:30
	Corsy	3	1:30
	Savuit	2	1:00
	La Croix	2	1:00
	Total	167	84:00
	Chexbres	21	21:00
Cully	9	4:30	
Puidoux	4	4:00	
TOTAUX	201	113:30	

Perspectives 2020

Le Commandant Cavin énumère certains des objectifs qu'il a fixés au corps de police pour les années 2020 à 2021. Il est évident que l'atteinte de ceux-ci dépend d'un intense travail collectif et d'un appui marqué des autorités politiques.

1. **Conduite - organisation :**

- Optimiser les organes et les processus de conduite ainsi que la structure organisationnelle du corps de police.
- Améliorer la résilience du service par des suppléances adaptées, par le décloisonnement des savoirs et le partage des connaissances.
- Rationnaliser le fonctionnement général de l'APOL.

2. **Image :**

- Renforcer l'image externe par des contacts soutenus et de qualité avec la population et les autorités politiques.
- Développer la culture interne, le sentiment d'appartenance et la cohésion au sein de l'APOL.
- Améliorer la communication interne et externe.

3. **Moyens – ressources :**

- Adapter les effectifs aux besoins du service et à la réalité opérationnelle.
- Favoriser la formation continue en adéquation avec les besoins du service, notamment en matière de conduite du personnel et de police de proximité.
- Améliorer significativement les infrastructures matérielles et informatiques de l'APOL.

4. **Opérationnel :**

- Renforcer le rôle de police de proximité et de service à la clientèle dans tous les domaines d'activité du corps de police.
- Positionner l'APOL au sein de l'Organisation policière vaudoise (OPV) en privilégiant une collaboration accrue avec les corps de police voisins.
- Lutter contre toute forme de délinquance, en particulier en matière d'infractions routières.
- Assumer l'accomplissement des missions générales de police et maintenir une visibilité policière soutenue sur les terrains clés, garantir une recherche permanente et une exploitation immédiate du renseignement.

Merci pour votre attention.